Santé au travail
VOTRE MÉDECINE DU TRAVAIL SUD ALSACE

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Ordonnance de prévention

Cariste

Une prévention adaptée limite les effets sur la santé

Les contraintes du métier

- Charge mentale nécessitant vigilance, maîtrise de soi, réactivité
- Charge physique : posture avec contrainte sur la colonne vertébrale, vibrations suivant l'état du siège, de l'engin et du sol
- Contraintes de l'environnement : poussières, bruit
  - en extérieur : rayonnement solaire, chaleur et froid
  - en intérieur : contraintes spécifiques des locaux, éclairage, allées de circulation

Les effets sur la santé

- Accident du travail : collision, entorse lors de la descente de l'engin, risque potentiellement majeur pouvant également concerner les collègues de travail
- Risque lors du basculement de la charge, de l'engin
- Troubles musculo-squelettiques : pathologies cervicales et lombaires
- Risque de brûlure chimique selon l'état des batteries (formation impérative)
- Brûlure solaire, risque de cancer de la peau, coup de chaleur
- Déficit auditif

La prévention

- Toujours penser en priorité à la prévention collective : respecter les consignes de sécurité et de circulation, respecter les marquages de zone de circulation .
- Se mettre en sécurité en utilisant du matériel en bon état.
- Anticiper sur l'organisation de travail pour limiter l'intensité des contraintes.
- Adapter la conduite à l'état du sol et de la configuration des lieux (lignes électriques).
- Une cabine insonorisée et climatisée apporte une protection contre le bruit, la poussière, les UV et la fatigabilité (générée par le bruit et la chaleur) pour autant qu'on laisse les portes et fenêtres fermées.
- Equipements de Protection Individuelle (EPI) : chaussures de sécurité, tenues de travail, gilets réfléchissants.
- Tenue de travail adaptée : ne pas travailler torse nu, la tenue de travail est une protection contre les méfaits du soleil.
- Régler les sièges à suspension indépendants, ne pas sauter de l'engin.

Pour nous écrire utilisez le formulaire : salaries.stsa.fr/contact/
Pour trouver votre centre médical : salaries.stsa.fr/contact/#section-centres